

La Ville de Paris a désigné la **SEMAVIP**, Aménageur de la ZAC Clichy Batignolles. le 20 décembre 2007 (signature du traité de concession).

Le site de Clichy-Batignolles marqué par son histoire ferroviaire couvre environ 43 hectares et constitue l'une des dernières grandes opportunités foncières dans Paris *intramuros*. Il offre de fortes potentialités en termes d'aménagement pour répondre aux objectifs poursuivis par la Ville de Paris, à savoir :

- La création d'un parc de 10 hectares qui permettra de structurer la composition d'ensemble du quartier mais également de renforcer les continuités et les liaisons urbaines et de participer à la dynamique d'échanges avec les quartiers environnants.
- Le choix d'une mixité urbaine en composant un vrai quartier de ville avec une répartition équilibrée de logements, équipements, bureaux, activités et commerces. Le programme prévisionnel de l'opération comporte plus de 3 500 logements dont la moitié sont consacrées à des logements sociaux et parmi lesquels environ 800 destinés aux étudiants et jeunes travailleurs, 109 400 m² de bureaux correspondant environ à 6 000 emplois, de nombreux équipements publics (écoles, crèches, gymnase) et 11 500 m² environ de commerces et services en pied d'immeubles.
- La réalisation d'un éco-quartier exemplaire qui a l'ambition de devenir une vitrine du développement durable avec la mise en œuvre de technologies environnementales innovantes notamment sur le plan des énergies naturelles renouvelables, de la gestion de l'eau et des déchets.

Cette concession d'aménagement, prévue pour une durée de 10 ans, marque un tournant important dans l'évolution de la SEMAVIP. Pour faire face à ce défi, la SEMAVIP s'est engagée dans un développement important de ses moyens, notamment humains, puisqu'elle devrait passer, dans le courant de l'année 2008, de 35 à 50 collaborateurs.

Le projet d'aménagement a été conçu par François GRETHER - Urbaniste-mandataire, Jacqueline OSTY- Paysagiste et OGI - Bureau d'études techniques.

La **SEMAVIP** s'était vu confier en 2005 une convention publique d'aménagement portant sur la première phase d'aménagement du secteur Clichy Batignolles à Paris 17^{ème} : la ZAC Cardinet-Chalabre (7,3 ha.).

SEMAVIP – Jenny WONG

Espace Pont de Flandre – bât. 026 – 11, rue de Cambrai 75945 PARIS CEDEX 19

TEL : 33 (0)1 53 26 22 37

Mail : jenny.wong@semavip.fr

